

Souriez, vous êtes payé !

Quel est le point commun entre Nescafé, Polaroid, Snapchat et *SCT Inst* ? Après le café, la photographie et la messagerie, voici que les paiements sont enfin touchés par la grâce de l'instantané. Certes, publicitaires et artistes de la communication ne se sont pas encore penchés sur son berceau (Jacques Séguéla, revenez !), car son nom est aussi peu attrayant que peu explicite : le paiement instantané répond au doux vocable de *SCT Inst* (pour *Sepa Instant Credit Transfer*). La Banque centrale européenne (BCE) a cependant trouvé une formule plus parlante qui doit encore passer l'épreuve de la loi Toubon : *cashless cash*.

Il s'agit ni plus ni moins de réaliser des paiements de détail de compte à compte au sein de la zone euro en dix secondes, à toute heure du jour et de la nuit, tous les jours de l'année même le week-end - 24/7/365 comme on le dit joliment (?) aujourd'hui. Cela au moyen d'un service standardisé permettant le paiement de personne à personne en utilisant par exemple le numéro de téléphone du bénéficiaire comme équivalent d'un Iban.

Chacun, de l'entreprise au particulier, pourra désormais payer instantanément son médecin, les commerçants, ses fournisseurs, ses proches au moyen de son téléphone portable à concurrence de 15 000 euros – plafond qui a pour objectif d'être relevé ensuite.

Il ne s'agit pas de science-fiction : la BCE a confirmé en novembre dernier le lancement du dispositif de paiement paneuropéen pour novembre 2017 (lire le dossier de la présente *Lettre du trésorier* : « L'Eurosystème, catalyseur du paiement instantané »). Ce système est déjà une réalité depuis fin 2014 au Danemark : *Mobile Pay et Swipp* ont été adoptés par plus de la moitié de la population et ont eu un

impact drastique sur la diminution des espèces en circulation.

Les impacts positifs de cette évolution sont importants. Elle permettra tout d'abord de fluidifier les échanges commerciaux en accélérant notamment les paiements interentreprises, le *credit manager* pouvant vérifier instantanément les dires d'un client indélicat. Cette dématérialisation et « instantanéisation » du paiement contribuera également à l'euthanasie du chèque, ce qui devrait plaire aux banques et aux entreprises, tant le traitement de ce vieux moyen de paiement est coûteux.

Contraintes et questions sont toutes aussi nombreuses. Le délai tout d'abord : banques, prestataires et chambres de compensation nationales seront-ils à même de développer pour la fin de l'année les infrastructures et les standards communs d'échange bancaire ultra-rapide permettant de mettre à disposition des fonds d'un virement en dix secondes ? Cela d'autant plus si, côté bancaire, l'avènement du paiement instantané peut rapidement détrôner les paiements par carte bancaire, l'une des rares activités encore lucratives pour les banques. La sécurité ensuite : comment assurer une méthode d'authentification et de non-répudiation robuste et sûre, capable d'inspirer la confiance de ses utilisateurs et donc d'assurer sa large adoption ?

Dans un an, il faut vous y préparer, vous réglez votre abonnement à la *Lettre du trésorier* avant même d'avoir fini d'avalier votre café.

Le directeur de la publication

Lire aussi le mémoire de Marine Lecomte sur le site de l'AFTE (onglet « Partenariats » puis prix du Meilleur mémoire)

Sommaire



La Lettre du trésorier N°344 / mars 2017

afte | Association Française des
Trésoriers d'Entreprise

Président
Philippe Messenger

Directeur de la publication
François d'Alverny

Rédacteur en chef
Arnaud Brunet
arnaud.brunet@afte.com

Comité de rédaction
Raffi Basmadjian
Véronique Blanc
Marc Espagnon
Lionel Jouve
Vincent Le Bellac
Véronique Nassour
Hervé Postic
Brice Roche
François Schlumberger

Commission paritaire
N° CPPAP 0614 G 88142
ISSN n° 0757 - 0007
Dépôt légal : mars 2017 -
N° 0.1205
Impression : Imprimerie de
Champagne - 52200 Langres
Régie publicitaire : FFE
Isabelle de la Redonda
01 53 36 20 42
i.redonda@ffe.fr

AFTE
3 rue d'Edimbourg
75008 Paris
Tél : 01 42 81 53 98
Fax : 01 42 81 58 55
Adresse Internet : afte.com
E-Mail : afte@afte.com

LE DOSSIER
PAGE 3 Souriez, vous êtes payé !

SOMMAIRE
PAGE 5

UN POINT DE VUE SUR LES MARCHÉS
PAGE 7 Elargissement des *spreads*
souverains : la politique ou l'économie ?

ENTRETIEN
PAGE 8 Emmanuel Arabian
Vice-président « finance et trésorerie »
Seb

DOSSIER PAGE 11

L'Eurosystème, catalyseur du paiement instantané

ACTUALITÉS
PAGE 18 En finance, des évolutions
mais pas de révolution

LIVRE
PAGE 22 Les agences de notation, ces tigres de papier

COMPTABILITÉ
PAGE 23 Des clarifications à propos des transactions
faisant l'objet d'un acompte payé en devise

BRÈVES
PAGE 25

TAUX ET CHANGES
PAGE 26 Les chiffres et vos prévisions

LES ACTIVITÉS DE L'AFTE
PAGE 28

AGENDA
PAGE 30